



RAPPORT MORAL 2014 AG 23 août 15

Chaque année le Conseil d'administration de votre Association l'A.P.B.P.L. vous présente dans ce qu'il est coutume d'appeler un Rapport moral les grandes lignes et les principes directeurs qui ont sous tendus son activité au cours de l'année écoulée, c'est à dire du 1er janvier au 31 décembre 2014.

Afin d'éviter toute confusion et d'assurer le bon positionnement de notre Association, rappelons son objet clairement défini par les Statuts en 2010 après un travail de refonte et adoptés cette même année par l'Assemblée générale présidée à l'époque par Françoise Dupuy que je salue au passage pour le travail remarquable qu'elle a effectué pendant son mandat.

Ils stipulent (les statuts) que l'A.P.B.P.L. a pour objet :

- de défendre les intérêts des propriétaires de Biscarrosse Plage et du Lac.
- de veiller à la qualité de vie et de l'environnement de la Station.
- d'intervenir si nécessaire auprès des Institutions concernées et, s'il y a lieu, de faire des propositions.

L'Association est donc bien totalement fondée à œuvrer dans le sens indiqué par son objet et à interagir avec les différentes Institutions concernées par l'environnement de la Station et qui impactent la qualité de vie des Propriétaires qu'elle défend.

Rappelons aussi que depuis que le Conseil d'administration évolue dans une nouvelle configuration, d'ailleurs très largement inscrite dans une continuité affirmée et manifeste avec celle qui l'a précédée, les sujets de réflexion proposés lors des Assemblées générales ont été :

- En 2012, « Quel tourisme pour demain à Biscarrosse » présenté par Frédérique Dugény Directrice de l'Office de tourisme.
- En 2013, « Un littoral à préserver » avec la présentation du Film « Le mouvement perpétuel des côtes 6000 ans d'histoire » présenté par le Professeur Jean-Pierre Tastet.
- En 2014, « Les enjeux du SCOT du Born pour les propriétaires de la Station » présenté par Virginie Peltier Présidente du SCOT.

On mesure ainsi la parfaite diversité des sujets et surtout leur lien direct avec les préoccupations essentielles des adhérents de notre Association, soucieux dans leur totalité des conditions de vie qui sont les leur dans un environnement fragile et récemment violemment menacé.

A cet égard, quand en octobre 2014, nous avons défini le thème de notre Assemblée, nous vivions encore sous le choc des tempêtes de 2013 qui avaient singulièrement marqué les esprits. Aujourd'hui, après un hiver clément, qui a rendu possible une accréation notable de nos plages, il n'en demeure pas moins que le cordon dunaire n'a pas, lui, ré-avancé, mais que bien au contraire, il recule et continuera de reculer. Les conditions climatiques se dégradant comme le laissent présager les prévisions, ce n'est pas quand il sera trop tard que nous devons sonner l'alarme auprès des pouvoirs publics et de leur représentant locaux.

C'est ainsi donc que nous avons décidé avec le concours de spécialistes en charge spécifiquement de ces questions, de renforcer la sensibilisation de tous ceux qui, directement ou indirectement, décideurs ou subissant sont impliqués et de réunir les conditions d'un large débat ayant pour principal intérêt de mettre chacun en face de ses responsabilités, chacun à son niveau et chacun en phase avec sa possibilité ou ses priorités d'y prendre part.

Tout d'abord il convient de faire le point sur ce qui constitue la légitimité de l'Association qui se traduit en nombre d'adhérents par rapport au nombre d'habitants possédant une résidence à Biscarrosse Plage ou au Lac.

Cette légitimité est importante car toute prise de position, toute action engagée l'est au nom d'un nombre représentatif de propriétaires.

L'Association compte depuis de nombreuses années plusieurs centaines de membres. Ce nombre varie peu et tourne autour de 250 à 300 propriétaires. Défections et nouvelles recrues s'équilibrent, c'est le cas cette année, et, dans le hall d'accueil quelques membres du Conseil effectuent les derniers pointages.

Parmi ces adhérents certains ont décidé d'assumer de façon particulière leurs responsabilités et pour ce faire s'engagent dans le Conseil d'administration.

Au nom de tous nous les en remercions sincèrement. C'est une mission librement consentie de laquelle, hors le plaisir de servir ses coreligionnaires il n'est à attendre aucune satisfaction d'ordre personnel.

Certains participent à cette action depuis de nombreuses années, d'autres tout aussi motivés et disponibles, plus récemment, et cette année encore le Conseil enregistre deux nouvelles candidatures qui seront présentées à votre suffrage.

Compte tenu de deux démissions occasionnées par un éloignement de La Plage nous maintenons un effectif constant de seize conseillers.

Les bonnes volontés sont vivement encouragées à se faire connaître et seront immédiatement prises en considération.

Le Conseil administration a siégé une fois par mois au cours de l'exercice écoulé à l'exception du mois de décembre et sa mission s'est articulée sur trois pôles.

REFLEXION - ACTION – INFORMATION

La REFLEXION s'est organisée plus particulièrement autour de questions générales et d'intérêts collectifs tels :

- le développement urbanistique. (mise en valeur d'une certaine cohérence architecturale, d'une prise en compte de la couleur locale, de l'histoire du pays, du caractère familiale et d'une certaine manière rural de l'agglomération plagiste et lacustre etc.).
- la reprise d'une gestion de la décoration végétale et florale alliée à une mise en place de mobiliers urbains et d'une signalétique plus présente, visible, non agressive mais pédagogique et aux résultats plus efficaces.
- le maintien d'espaces de respiration qui confèrent à la cité balnéaire sa spécificité nature entre océan, lacs et forêts.
- l'amélioration d'une circulation et d'un stationnement devenus totalement anarchiques et de ce fait contre productif par un effet de saturation.
- la construction de voies de dégagement favorisant une fluidité de circulation gravement compromise en été.
- la construction de parkings à l'entrée de Biscarrosse Plage pour désengorger les zones d'habitations et les résidents littéralement prises en otages par un stationnement sauvage et débridé.
- la mise en place d'un collecteur d'eau sur la partie sud de l'agglomération pour qu'enfin une vraie politique d'aménagement puisse rendre à ces quartiers une existence digne.
- l'entretien approfondi des rives du lac nord victime d'une affluence disproportionnée eu égard aux possibilités d'accueil.
- un meilleur contrôle des activités de nautisme et surtout de motonautisme sur les lacs.
- un suivi de la qualité des eaux lacustres.
- l'accroissement d'implantation d'équipements culturels et sportifs.
- une gestion plus rigoureuse de l'accueil des camping cars dans la station.
- un renforcement de la sécurité qui, du fait de son insuffisance, entraîne incivilité, vandalisme, tapage nocturne et autres débordements.
- une organisation des activités commerciales à la fois pendant la période estivale mais aussi au cours de l'année pour les résidents à demeure.
- L'amélioration de la qualité des dessertes téléphoniques et numériques.
- la surveillance de la qualité de l'eau de ville qui périodiquement ou ponctuellement fait défaut.
- la gestion des transports urbains et interurbains permettant de désenclaver la Plage ou le Lac.

- le suivi de l'ensemble des actions et des décisions qui sont prises ou à prendre pour la protection de l'environnement qu'il s'agisse du périmètre urbain, forestier ou littoral.
- la demande d'informations concernant les échanges de terrains avec l'ONF ou avec des structures liées contractuellement.

Ces très nombreuses réflexions alimentent constamment les discussions du Conseil qui s'efforce de trouver les meilleurs moyens susceptibles de faire évoluer ces sujets.

Les membres du Conseil se répartissent les représentations dans les Instances qui ont en charge ces questions.

Municipalité, Office de Tourisme, Commissions consultatives des services locaux, Commissions de Sécurité, SIVUM, participation aux travaux du SCOT, Comité de vigilance etc. constituent les carrefours d'idées et d'organisations de solutions souvent délicates et difficiles à mettre en œuvre, longues à aboutir et freinées par le manque de moyens humains ou les contraintes budgétaires.

Dans ces nombreux dossiers les membres du Conseil se sont impliqués avec plus ou moins de bonheur il est vrai, mais ce n'est pas faute de vouloir vaincre les résistances et d'avoir vigoureusement mené l'ACTION nécessaire.

Parmi les interlocuteurs figure au premier plan la Municipalité et au premier chef le Maire Alain Dudon dont les mandats dépassent la circonscription communale. Dans l'exercice de ces mandats communaux, intercommunaux et départementaux ils est certainement celui auquel nous avons le plus à faire. Nous n'avons qu'à nous louer des rapports extrêmement ouverts et s'inscrivant dans une disponibilité qui l'honore, mais ces contacts nombreux et cordiaux n'excluent pas la fermeté de notre part dans la volonté de faire aboutir vos idées, vos demandes, vos suggestions.

Il est donc capital que chaque adhérent porteur d'une quelconque requête nous en face part, à nous ensuite s'il en est d'accord, de la conduire vers la ou les solutions appropriées.

C'est dans ces lieux d'échanges, énumérés plus haut, que se développe l'ACTION, par une présence insistante, par une vigilance permanente et assidue, par le poids que représente l'Association, force de proposition et de sauvegarde des intérêts de ses mandants.

C'est dans le cadre de cette phase ACTION que, entre autres chantiers, votre Conseil d'administration a mis au point un dispositif destiné à générer une proximité plus grande que par le passé avec chaque adhérent.

Ce dispositif, grâce à un système de « Documents de prise en charge et de suivi » de toute question simple ou complexe posée par un adhérent, renvoie sur une « Bibliothèque de solutions thématiques » qui développent le « Mode

opérateur adéquat » pour chaque sujet à traiter qui nous sera soumis.

Ce dossier d'envergure est conduit par un groupe de travail constitué au sein du Conseil et va vous être exposé par son rapporteur Laurent Delrieu.

L'INFORMATION troisième pilier de la mission du Conseil se réalise à travers les déclinaisons des différents supports de communication dont s'est dotée l'Association.

Supports informatiques : en premier lieu le **site de l'APBPL** permet de véhiculer des informations de toute nature allant de sujets arides aux plus étonnants, comme des souvenirs d'une Station balnéaire au début du 20^è siècle ou de la plage occupée par des bases aériennes de la première guerre mondiale.

L'adresse électronique de l'Association permet également une information rapide montante et descendante à la disposition des adhérents qui peuvent donc en user sans en abuser.

Ce moyen simple et moderne de communiquer aura toute son efficacité s'il est utilisé dans un esprit exempt de polémique et un souci d'élégance.

Il est en effet important de préserver l'unité des propriétaires de La Plage et du Lac faute de quoi nous prêterions le flanc à ceux qui chercheraient à leur nuire.

L'information s'exerce librement dans les différents **médias**, très ouverts à notre communication et nous n'avons pas manqué d'y avoir recours

Les correspondants des organes de presse relaient nos messages et peuvent être si nécessaire de puissants leviers en faveur de nos idées, de nos préconisations comme de nos avertissements.

Le Conseil d'administration adresse une **Lettre-Info** trimestrielle qui fait le point sur les sujets les plus importants liés à l'actualité. Une version papier permet à ceux ne possédant pas l'informatique d'être servis.

Afin d'améliorer la qualité de cette information et de fluidifier les contacts de chaque adhérent avec l'équipe que nous constituons, le Conseil a décidé, sur la base du volontariat de procéder à l'auto désignation de représentants pour chaque quartier de la plage ou du Lac auprès desquels vous trouverez une oreille attentive.

Ces volontaires figurent sur le Site de L'APBPL.

Enfin l'Assemblée générale annuelle est un magnifique moment de partage des informations détenues par tous Responsables de toute nature et adhérents confondus.

Alors sachons saisir ce moment privilégié et en dehors de tout esprit de discorde, pour en faire un facteur de réussite de nos idées.